

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de Février, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	Pouvoir à CHOLLET Joël
MOREAU Yannick	DAMVIX	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
POITIERS Dominique	RVES D'AUTISE	Pouvoir à MOREAU Yannick
<i>Présents : 8 – représentés : 4</i>		<i>12/15</i>
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHARPENTIER Arnaud
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	Pouvoir à LEGERON Joël
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
<i>Présents : 7 – représenté : 1</i>		<i>08/14</i>
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
BERNARD Roger	MOUZEUIL ST MARTIN	Suppléant
BOBINEAU Joël	MERVENT	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à BOBINEAU Joël
PERAUD François	MONTREUIL	Suppléant
VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
<i>Présents : 11 – représentés : 2</i>		<i>13/22</i>
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	Pouvoir à GUENION Christian
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
<i>Présents : 3 – représentés : 2</i>		<i>05/10</i>
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
<i>Présent : 1 – représenté : 0</i>		<i>01/02</i>
Total présents :		30
Total représentés :		9
Total présents et représentés :		39/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

**OBJET : PLAQUETTE DE COMMUNICATION (ACTION 1.1) – DELIB 5/2025**

Le Syndicat mixte a repris la diffusion de lettre d'information au deuxième semestre 2024.

Une plaquette est prévue premier semestre 2025 pour rester dans cette lancée. Elle porterait plus spécifiquement sur la Prévention des Inondations.



Il est donc proposé de solliciter le financement lié à l'action 1.1 du PAPI, «Réalisation d'une plaquette de communication »

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Président à :

- Solliciter les aides financières auprès des partenaires pour l'action 1.1 du PAPI, « Réalisation d'une plaquette de communication »
- Signer les devis et contrats pour la diffusion de cette plaquette dans la limite de 16 000 €.
- Inscire cette dépense au budget 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
 Au registre sont les signatures  
 Pour extrait conforme,  
 LE PRESIDENT,  
 Arnaud CHARPENTIER